



# Conseil économique et social

Distr. limitée  
14 janvier 2019  
Français  
Original : anglais

## Commission de la population et du développement

### Cinquante-deuxième session

1<sup>er</sup>-5 avril 2019

Point 5 de l'ordre du jour provisoire\*

## Ordre du jour provisoire de la cinquante-troisième session de la Commission

### Note du Secrétariat

1. L'ordre du jour provisoire de la cinquante-troisième session de la Commission de la population et du développement présenté ci-dessous a été établi sur la base des mandats existants, en application de la résolution 1894 (LVII) du Conseil économique et social. Il sera complété durant la session en cours au vu des résolutions et décisions adoptées par la Commission, et soumis au Conseil pour examen, conformément à la résolution 1979/41 de ce dernier.

2. En application de la décision 2018/101 de la Commission, le thème spécial de la cinquante-troisième session de la Commission, en 2020, sera « Population, sécurité alimentaire, nutrition et développement durable ».

### Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau<sup>1</sup>.
2. Adoption de l'ordre du jour et autres questions d'organisation.

#### Documentation

Ordre du jour provisoire de la cinquante-troisième session de la Commission

Note du Secrétariat sur l'organisation des travaux de la session

\* E/CN.9/2019/1.

<sup>1</sup> Conformément à la décision 2005/213 du Conseil, la Commission tiendra la première séance de sa cinquantième-troisième session immédiatement après la clôture de la cinquante-deuxième session à la seule fin d'élire le nouveau président et les autres membres du Bureau de la Commission, en application de l'article 15 du Règlement intérieur des commissions techniques du Conseil.



3. Débat général :
  - a) Mesures pour la poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement aux niveaux mondial, régional et national ;
  - b) Population, sécurité alimentaire, nutrition et développement durable.

**Documentation**

Rapport du Secrétaire général sur la population, la sécurité alimentaire, la nutrition et le développement durable

Rapport du Secrétaire général sur le suivi des programmes de population, axé en particulier sur la population, la sécurité alimentaire, la nutrition et le développement durable

Rapport du Secrétaire général sur les flux de ressources financières devant concourir à la poursuite de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement

4. Exécution du programme et futur programme de travail du Secrétariat dans le domaine de la population.

**Documentation<sup>2</sup>**

Rapport du Secrétaire général sur les tendances démographiques mondiales

Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du programme et le bilan des activités menées dans le domaine de la population en 2019 : Division de la population (Département des affaires économiques et sociales)

Note du Secrétaire général sur le projet de programme de travail pour 2021 : sous-programme 5 (Population) du programme 7 (Affaires économiques et sociales)

5. Ordre du jour provisoire de la cinquante-quatrième session de la Commission.

**Documentation**

Note du Secrétariat présentant l'ordre du jour provisoire de la cinquante-quatrième session de la Commission

6. Adoption du rapport de la Commission sur les travaux de sa cinquante-troisième session.

---

<sup>2</sup> À compter de 2020, le cadre stratégique et le projet de programme de travail sont soumis au nouveau budget-programme approuvé par l'Assemblée générale dans sa résolution [72/266 A](#), y compris un nouveau cadre de résultats dont un projet a été proposé à l'annexe III du rapport du Secrétaire général intitulé « Un nouveau modèle de gestion pour l'Organisation des Nations Unies : améliorer et simplifier la procédure de planification des programmes et d'établissement du budget » ([A/72/492/Add.1](#)). L'établissement du budget-programme pour l'année 2020 devrait être achevé au cours du premier trimestre de 2019.